

Loup y es-tu ?



PARFOIS, LE MOUTON FAIT DES BLAGUES AU LOUP... (HEU... PAS SOUVENT).

Ils rient aux éclats, les *ptiots* quand leur *papi* s'exclame « Coucou c'est le loup ! » en les surprenant pour les réveiller de leur petite *meille*... Il leur en a raconté ou lu des histoires, contes ou fables de La Fontaine, où sont présents le loup, la petite chèvre, l'agneau, le petit chaperon rouge, la mère-grand.

C'était un rituel. Chacun y a pris plaisir. Le *ptiot* faisait semblant d'avoir peur et se blottissait au creux de *papi*. Et *papi* était à chaque fois heureux d'entendre les rires du *ptiot*. Heureux.

Heureux aussi, les bergers de Haute-Loire ou du Massif Central quand ils ont appris que le loup approche ?

Heureux, vous croyez ?

Que vous aimiez ou craigniez le loup, vous le croyez vraiment ?

Pensez-vous que par naissance les Paysans d'ici haïssent le loup ? Parmi les *papis* heureux de voir rire leurs *ptiots* avec des histoires de loups pensez-vous qu'il n'y ait pas de Bergers ? Mais quand le Berger voit ses brebis égorgées et dévorées, pensez-vous qu'il ait encore envie de rire ?

Essayons de mieux comprendre.



XIXe-XXe s. Témoignages sur les derniers loups.

Les rapports documentés situent la disparition d'une « population autonome de loups en territoire français » aux années 1930.

En France, le dernier loup aurait été vu dans la Vienne en 1937.

Il y a seulement 78 ans. Mais les conditions d'élevage n'avaient rien en commun avec celles d'aujourd'hui.

Des témoignages familiaux locaux situent la présence du dernier loup en Massif Central dans la forêt de Miaune un peu plus tôt, dans les années 1910-1920.

Un autre témoignage familial rapporte qu'un loup aurait suivi un homme depuis Vorey jusqu'à La Bastide un peu avant 1900¹.

Pierre Archer raconte la mésaventure que son grand-père, Louis Archer, avait vécue près de Cayres en 1874-1875. Le jeune homme s'était engagé dans l'armée en 1874 et se trouva libéré de ses obligations militaires le 5 novembre 1875. Pendant l'hiver, encore militaire, il rentra passer Noël dans la maison familiale, aux Souils, non loin de Saint-Haon. A pied, de Montagnac aux Souils la route était longue et enneigée. Montant sur le plateau du Bouchet, il s'arrêta à la lisière de la forêt et s'aperçut que deux loups le suivaient à une trentaine de mètres... Il poursuivit sa route, la peur au ventre, se retournant fréquemment. La nuit tombait et il lui restait à marcher seul sur le chemin hors de tout habitat. Les loups le suivaient. Soldat, il possédait une baïonnette dont la présence le rassurait un peu, pendue à sa ceinture. A Cayres il renonça à entrer dans une maison et préféra poursuivre sur les 2 km le séparant de la maison où il raconta sa mésaventure et fut réconforté. Pierre Archer se souvient que son grand-père resta longtemps marqué par cette double rencontre.

D'autres témoignages confirment ce récit, ainsi que l'attitude des loups indigènes lors des grands travaux qui accompagnèrent la création de la ligne de chemin de fer Clermont-Ferrand-Nîmes. Il fallut percer des tunnels, abattre des flancs de rochers, construire des ponts. Les explosions et autres vacarmes effarouchèrent les loups qui se dispersèrent en Velay et Margeride.

¹ Famille Maurin installée en Emblavez, Rosières, Cheyrac de Saint-Vincent.



XXIe s. Témoignages sur le retour du loup.

La Presse locale des 8 et 17 janvier 2015, 4 mars, 13 et 14 juillet 2015 a publié des articles et photos à propos de l'approche du loup en Haute-Loire. Elle signale des attaques d'ovins et, prudemment pose d'abord la question « chiens errants ou loups ? »

Les documents indiquent les premiers retours en 1997 à Laveissière (Cantal) et à 1999 à Apchat (Puy de Dôme)².

Mézenc. Cela se passa vers le 20 décembre 2013 entre 7h et 7h30 du matin. Un maçon et charpentier de Laussonne, dans la trentaine, Aurélien D. certifie avoir regardé aux jumelles, en compagnie de son fils âgé de 7 ans, trois loups pendant trois à quatre minutes non loin de Chaudeyrolles. Marchant l'un derrière l'autre comme le font souvent les loups, la queue droite, ils longeaient un bois de mélèzes, depuis les Imberts en direction du rocher d'escalade nommé Dent du Diable.

Ces trois loups auraient ensuite été vus en direction de Borée.

Landos. 12 ou 13 janvier 2014. Le vétérinaire Edmond G. a vu deux loups marchant dans la neige le long du marais. Ils sont montés sur un muret puis ont continué leur route. Il n'a pas pu les filmer mais a photographié leurs empreintes. Il explique qu'en tant que vétérinaire il sait reconnaître les races de chiens et qu'il s'agissait bien de deux loups. Il pense avoir déjà vu des loups deux ans plus tôt mais a pensé s'être trompé car à l'époque aucun loup n'avait déjà été signalé en Haute-Loire.

Pradelles. 13 octobre 2014. Dans la nuit du 12 au 13 octobre, attaque sur 15 brebis d'un troupeau de 33. Plusieurs brebis sont tuées et dévorées jusqu'aux os. Réaction vive des agriculteurs le 20 octobre, à la préfecture, qui conduit à un « plan loup en Haute-Loire ». Des tirs d'effarouchement sont autorisés sur 4 communes de Haute-Loire à la limite de la Lozère.

Cantal. Début décembre 2014. Deux attaques d'un troupeau ovin à 1 semaine d'intervalle, puis une troisième attaque.

Cantal. A Laval entre Joursac et Neussargues, non loin de Saint-Flour. Attaque d'une agnelle entièrement dévorée. « *Hormis le squelette et la peau il ne restait presque plus rien. Même les côtes avaient été sectionnées.* » Jérôme Planchot,

² Des dépouilles avaient été retrouvées.

président de la section locale de la FDSEA reconnaît que l'identification d'un loup ou d'un chien n'est pas évidente, mais souligne qu'il ne pense pas possible qu'un chien ait à ce point dévoré une agnelle en une nuit. L'ONCFS a effectué des prélèvements. Analyse non publiée. « *Un faisceau d'indices* » semble indiquer la présence du loup aux environs de Saint-Flour.

Haute-Loire, loup y es-tu ?

Christophe Duchamp, chargé d'études, et Eric Marboutin, chef de projet de « Grands carnivores, loup, lynx » à la direction d'études et projet de l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) ont été interrogés sur la probabilité de retour du loup en Massif Central, sur la façon dont il pourrait arriver et sur l'éventuelle présence d'une meute.

D'après eux, la biologie du loup fait penser que son retour est probable, mais sans qu'il soit possible d'en prédire l'échéance. La recherche, l'étude et la prévision du retour du loup sont justement les raisons d'être de l'ONCFS.

En juillet 2014 des responsables de l'ONCFS niaient catégoriquement que les témoignages avèrent la présence du loup en Haute-Loire. Des chiens auraient été pris pour des loups. Un responsable a même prié les journalistes de cesser de parler de ce sujet. D'après lui des témoignages qu'il juge erronés pleuvent dès qu'un article paraît sur le loup.

Autrement dit le loup aurait bien été vu en Ardèche, Loire, Puy de Dôme, Cantal et Lozère. Mais en Haute-Loire, que nenni ! Il s'arrête le long de la frontière.

Le fait est qu'à l'aube de 2015 aucune photo de loup en Haute-Loire n'a été produite malgré la... meute de photographes pros ou amateurs lancée sur ses... traces.

Ces traces, un lieutenant de louveterie assure les avoir bel et bien photographiées. Mais l'empreinte du loup est très semblable à celle d'un chien.

Traces de loup ou de chien ?



Coussinets et empreinte de loup. Comparaison des empreintes du loup et du chien.

D'après des spécialistes, l'empreinte du loup a une taille pouvant aller jusqu'à 12x 11cm pour les adultes tandis que l'empreinte du chien ne dépasse pas 10cm et 7cm celle du renard.

Les coussinets des deux doigts antérieurs médians du loup sont reliés entre eux, ce qui n'est pas le cas pour le chien. Mais ceci n'est pas toujours visible sur les traces laissées au sol.

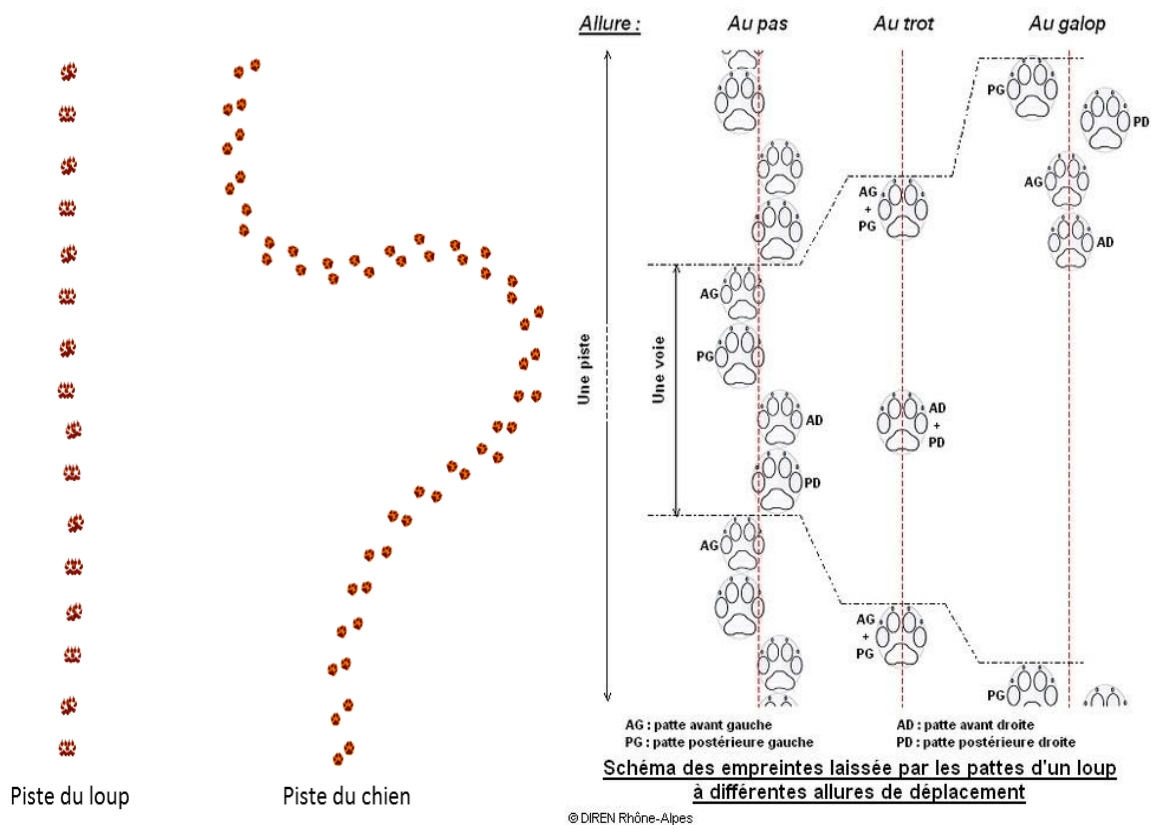
La forme triangulaire du coussinet central est bien marquée et ceux des deux doigts médians sont placés assez haut, en général reliés. Les doigts latéraux sont écartés et placés assez bas par rapport aux doigts médians.

On reconnaît aussi le loup à sa façon de marcher, ce qui sert à reconnaître et compter les loups dans la neige.

Les pattes du loup vont en ligne droite, laissant des traces espacées de 80cm environ. La patte arrière se pose dans l'empreinte de la patte avant.

De même les loups secondaires de la meute qui suivent le couple alpha. Aussi est-il difficile de dénombrer une meute ! Les loups qui suivent posent leurs pattes dans les empreintes laissées par l'alpha.

Le loup laisse en général la trace d'une piste en ligne droite. Le chien laisse en général une piste en zigzags.



**Comparaison de la piste du loup avec celle du chien.
Dessin de la piste et de la voie du loup par la DIREN Rhône-Alpes.**

Il demeure difficile de distinguer l'empreinte du loup de celle du chien car elle dépend de l'état du sol et de l'allure de l'animal.

Sa taille elle-même dépend du sol, sec, mouillé, enneigé, boueux, etc. Elle dépend des conditions du moment où il est passé et des heures suivantes.

Dans la boue, l'empreinte de la patte avant peut atteindre 12 cm de long et 10 cm de large, voire plus. L'empreinte du pied arrière est toujours plus petite. Sur neige dure, l'empreinte d'un pied avant peut mesurer 11,5 cm x 9,5 cm, et celle d'un pied arrière 10 cm x 7,5 cm, ongles inclus.

Sur neige molle, le même loup peut laisser des empreintes de 12 cm x 9,5 cm pour le pied avant et 10 cm x 9 cm pour le pied arrière.

De plus le loup sait agripper le sol avec ses ongles quand il se déplace en terrain difficile. Son empreinte s'en trouve modifiée.

D'où viennent les loups aperçus en Massif Central ?

Le loup se constitue un territoire exclusif. Il y vit en groupe familial. Les jeunes quittent le groupe entre 18 et 36 mois. Ils s'éloignent dans le but de se créer un nouveau territoire. Ce territoire est déterminé par des marques olfactives et par des reliefs naturels. Les individus isolés suivent des couloirs naturels entre des territoires déjà occupés ou au-delà de ces territoires. Ils empruntent les ponts et longent les villes et villages. Les loups peuvent parcourir 800 à 1000 km en quête d'une terre d'installation. Sur leur territoire ils parcourent une moyenne journalière de 25 km.

Venant d'Italie, le loup s'est d'abord réinstallé dans les Alpes.



Lupus canis italicus. Sur ses antérieurs, le liseré sombre aide à l'identifier.
Cliché de droite : V. Vignon.

A l'heure actuelle, il franchit régulièrement la barrière naturelle que constitue le Rhône. Pour qu'une Zone de Présence Permanente (ZPP) il faut que sa présence soit signalée durant deux hivers consécutifs, ce qui n'est pas encore avéré.

Christophe Duchamp et Eric Marboutin expliquent que le loup signalé à Ceysat (Puy de Dôme)³ peut aussi bien s'être installé localement qu'être venu des Alpes en quête d'un nouveau territoire. Ce qui signifie que pour le moment qu'aucune ZPP le concernant n'est définie.

Ils concluent, sur ce point, qu'on ne peut pas assurer qu'une meute est installée en Massif Central, ni en Lozère, ni dans le Cantal, ni dans le Puy de Dôme. Ni, *a fortiori* en Haute-Loire.

Toutefois la signature génétique d'un loup trouvée dans le Queyras a été retrouvée en 2006 en Lozère.⁴

Sur les hautes terres d'Aubrac un couple mâle et femelle a été révélé par la technique des hurlements provoqués. Ce couple ne semblait pas être accompagné de petits.

Le typage génétique par les traces laissées permet de se faire une bonne idée de la provenance des individus signalés en France, notamment dans le Massif Central.

L'espèce remarquée est le *canis lupus italicus*.

³ Début janvier 2015.

⁴ A Saint-Laurent de Muret.

Canis lupus italicus, loup italien ou Loup d'Apennine, était considéré comme sous-espèce du loup gris commun jusqu'en 1921. En 1999 il a été reconnu comme une espèce distincte du loup commun, mais le sujet demeure en discussion.

Aperçu à 25 km de Rome, il est reconnu qu'il s'implante désormais en France et en Suisse.

Les loups italiens chassent la nuit, des proies de petite taille telles que lapins et lièvres, ou de taille plus importante comme chevreuils ou sangliers. Ils mangent des baies et des herbes. Il leur arrive de s'approcher des villages et de se nourrir de bétail voire de bêtes mortes.

C'est un loup longiligne, de taille moyenne, de 0,90 à 1,40 m de long. Il pèse de 25 à 50 kg. Les femelles sont plus petites. Son pelage est sombre, gris ou brun, sur le dos et plus clair sous le ventre, sans délimitation précise des couleurs. Ses oreilles sont arrondies. Il ressemble beaucoup au chien.

Un fin liseré noir ou brun sombre sur l'avant des membres antérieurs est très visible et différencie le loup italien des chiens qui lui ressemblent. Outre ces lignes sombres des antérieurs, le *canis lupus italicus* présente avec de grandes traces noires sur son dos jusqu'au bout de la queue.

La saison des amours arrive vers mi-mars. La gestation dure 60 jours. La louve met bas 2 à 7 petits.

Dans les Alpes et la Sicile, comme en France, les loups de race italienne ont disparu dans les années 1920. Dans les Apennins leur nombre avait aussi grandement diminué jusqu'à leur classement comme espèce en voie de disparition en 1970. Leur nombre est de nos jours estimé à 500 ou 600 individus. Leur population augmenterait de 7% par an.

Le *lupus canis italicus* est différent du loup Ibérique, *canis lupus signatus*. Un peu plus massif, le loup d'Espagne est une sous-espèce du loup gris commun. Sa population actuelle est estimée à 2000 individus, dont 300 au nord du Portugal.

Quelques notions générales.

Selon des spécialistes, il existerait au monde quatre espèces de loups.

Selon d'autres il n'en existe qu'une, le loup gris commun, avec des différenciations régionales dues soit à des conditions de vie différentes (le loup gris américain par rapport au loup gris européen) soit à des croisements locaux avec des canidés : le loup rouge (loup gris américain avec le coyote) et le loup d'Abyssinie (loup gris européen avec le chacal).

On distingue ainsi :

Le *Canis Rufus*, à pelage roux. Américain. Probable croisement du loup gris et du coyote car son patrimoine génétique leur est commun. Devenu rare.

Le *Canis Simensis*, loup d'Abyssinie ou d'Ethiopie. Autre nom du chacal croisé avec le loup commun européen. Devenu rare, en voie d'extinction, comme le loup rouge.

Le *Canis Lupus*, loup gris commun américain ou canadien.

Le *Canis Lupus*, loup gris commun européen.

Ces deux derniers se ressemblent mais présentent des caractéristiques génétiques différentes. Le loup américain est beaucoup plus gros que le loup européen.

En Italie et en France, depuis 1999-2002, il est admis que l'espèce présente est le *Canis Lupus Italicus*, variante du loup gris européen.



Canis rufus et *canis simensis*.

Le loup européen est actuellement classé espèce menacée en France et dans la plupart des pays d'Europe. Il y est protégé.

En Russie sa chasse est autorisée. On dit qu'une peau de loup vaudrait l'équivalent d'un mois de salaire moyen.

Depuis 2009, la chasse est autorisée en Norvège.

Aux Etats-Unis (Minnesota, Montana, Idaho, etc.) la chasse est en passe d'être autorisée. Un recours est à l'étude. Dans le Wyoming le loup est protégé.

Ces autorisations de chasse sont justifiées par le nombre croissant des loups qui se rapprochent des villes et le risque que cela induit. Aux USA le coyote est présent jusqu'en pleine ville de New-York. Le renard lui-aussi est présent en ville dans la plupart des grands centres britanniques et européens (Paris inclus).

Différences entre un loup et un chien ?



Le Siberian Husky ressemble au loup, mais, plus bas sur pattes et plus râblé ne peut être confondu avec lui.

Le chien domestique descend du loup et tous deux d'une espèce antérieure commune. Il est donc naturel que certains grands chiens présentent des ressemblances avec des espèces régionales de loups.

Des spécialistes considèrent qu'ici et là, peu à peu, des loups se sont montrés individuellement intéressés par la présence de l'homme et se sont laissés apprivoiser puis domestiquer. Leurs descendances ont conservé cette familiarité, puis des espèces se sont différenciées de façon naturelle ou provoquée par croisements. Les caractères obtenus par croisements vont en direction des rôles qui sont affectés aux individus croisés (défense, garde, chasse, compagnie, etc.) et en fonction des instincts naturels.

Le loup a des pattes longues favorables à la course, à la chasse, et qui lui permettent de courir sur des neiges épaisses.

La hauteur au garrot du loup est de 70cm en moyenne à l'âge adulte.

La queue du loup est touffue et grande par rapport à son corps, atteignant 30 à 50 cm pour une taille de 1,50 m. Elle lui sert de balancier qui contribue à son équilibre notamment lorsqu'il chasse.

Le poids du loup gris européen varie de 20 à 40 kg, cote 40 à 60kg pour le loup gris américain.

Ces caractéristiques se retrouvent aussi chez certains chiens.

La mâchoire du loup est plus longue et plus puissante que celle du chien.

En règle générale les yeux du loup sont plus en amande que ceux du chien.

On différencie facilement le loup du chien par l'analyse de ses excréments.

Le loup chasse et se nourrit de proies vives et entières. De nos jours, surtout en ville, les chiens sont nourris par l'homme.

Dans les excréments du loup on trouve les traces de la totalité du corps du gibier chassé et mangé, notamment poils et morceaux d'os. Ce sera moins flagrant pour des loups (comme des ours noirs, coyotes ou renards) vivant en bordure des villes et mangeant des restes de cuisine humaine.

Une caractéristique du loup est la vie en meute et la hiérarchie au sein de la meute. Cela permet de distinguer des loups et des chiens lorsqu'on les aperçoit se déplaçant « en groupe ». Comme dit plus haut, les loups se déplacent généralement à la queue-le-leu⁵, en file. C'est une façon d'économiser les forces. Pour manger une grosse proie chassée par une meute, les individus mangent par ordre hiérarchique.



⁵ A la queue-le-leu ou queue-leu-leu. Le mot « leu » est un terme médiéval régional pour « loup ». Cela marque bien la manière des loups de se déplacer en file, les uns derrière les autres dans l'ordre de la hiérarchie de la meute. En course derrière une grande proie, les loups réalisent un roulement de façon à se succéder et remplacer, se reposer (comme les cyclistes d'un peloton ou les oies volant en V) derrière la proie qui se fatigue plus vite.

Le point de vue des éleveurs.



FNSEA. FNO.

Le 7 février 2013

Communiqué de presse.

« Un plan loup qui va enfin dans le bon sens ».

Le travail syndical mené par la FNSEA, JA et la FNO commence à porter ses fruits. Le travail syndical intense mené depuis plusieurs années par la FNSEA, JA et la FNO commence à porter ses fruits. Le futur plan loup présenté hier par la Ministre de l'Écologie et le Ministre de l'Agriculture à l'issue du groupe national loup prend enfin la mesure du problème de l'incompatibilité du loup avec l'élevage et remet les éleveurs au cœur du dispositif.

« Nous ne sommes pas dupes pour autant et nous savons qu'un travail important reste à accomplir pour que la pression de prédation diminue effectivement. Nous comptons aujourd'hui sur l'administration et les élus locaux pour qu'ils facilitent la mise en œuvre de la régulation proposée dans le nouveau plan loup.

« La proposition de loi adoptée au Sénat sur la création de zones de protection renforcée contre le loup, qui relaie nos positions syndicales, va elle aussi dans le bon sens. Elle devra néanmoins, pour produire des effets, être accompagnée d'une refonte des engagements internationaux et européens de la France (convention de Berne et directive Habitat), seul moyen de lever véritablement les freins à la régulation de l'espèce.

« Il y a urgence. Le loup qui colonise chaque jour de nouveaux territoires (plus de 20 départements concernés) a causé en 2012, selon la Ministre de l'Écologie, 5848 victimes soit près de 600 de plus qu'en 2011 ! Le loup n'est pas menacé. C'est un prédateur pour l'élevage extensif et pour les finances publiques. Il n'a pas sa place dans les zones d'élevage. La pression de prédation que subit quotidiennement éleveurs et brebis est insupportable et nous avons besoin rapidement de mesures concrètes et efficaces. Il en va du maintien de l'élevage en plein air sur tout notre territoire.

« Des orientations positives ont été prises hier, reste à voir si elles seront suivies d'actes et si leur application montrera l'efficacité attendue. FNSEA, JA et FNO restent vigilants. »

FNSEA. FNO. Confédération paysanne. Jeunes agriculteurs

Le 6 mars 2014.

Communiqué de presse.

« Il faut changer le statut d'espèce protégée des loups. »

« Au sortir de la réunion, ce jour, du Groupe National Loup portant sur le protocole d'intervention sur la population des loups, le bilan est unanime : l'État est dépassé par la situation tant dans les zones de présence historique où les attaques explosent que dans les nouvelles zones qu'ils colonisent jour après jour. Seule une modification de la législation européenne, et plus particulièrement une révision de son statut dans la directive Habitat, lui donnera une chance de gérer cette population. Le plafond de 24 prélèvements pour la saison 2013-2014 était déjà insuffisant pour enrayer l'explosion démographique et géographique des loups en France. Seuls sept loups ont finalement pu être prélevés sur les 71 autorisations pourtant délivrées en 2013. En plus d'être la plupart du temps impossibles à réaliser, ces prélèvements sont sans cesse attaqués juridiquement. Aussi, malgré la mise en place de moyens de protection, plus de 6000 bêtes sont encore tuées chaque année. Les éleveurs sont à bout car si rien ne change ils se savent condamnés. Il y a donc urgence à modifier le statut de l'espèce dans la convention de Berne et la Directive Habitats pour sortir de l'impasse d'une cohabitation impossible entre loups et pastoralisme. Nous demandons une réunion de crise avec les Ministres de l'Écologie et de l'Agriculture pour faire modifier les textes européens et internationaux. »



Témoignage.

Jacques Courron, éleveur de 400 brebis dans les Alpes-Maritimes, 34 ans.

« Le loup est en train de tuer mon exploitation. Je ne peux plus faire mon travail d'éleveur. Chaque année, le nombre de femelles qui naissent sur mon exploitation me permet juste de remplacer celles tuées par les loups. Lors des premières attaques chez moi, dans les Préalpes de Grasse, ils nous avaient dit que c'était des attaques de chiens, mais avec mon expérience sur ma zone d'estive, je savais bien que c'était des loups, les constats l'ont vite révélé !

« Ici je pâture toute l'année dans les collines. On garde les brebis sans voir l'ensemble du troupeau à cause de la végétation. J'ai des patous, des parcs de nuit, plus rien n'y fait. Aujourd'hui, je n'ai plus de vie de famille, je suis tout le jour à garder mes brebis, chercher des cadavres, faire des constats... C'est usant cette vie avec le loup. On a l'impression de se faire cambrioler tous les jours. Pour vous dire, on est le 5 février, j'ai déjà eu quatre

attaques depuis le début de l'année, six bêtes tuées, six autres disparues. Mais le pire, c'est quand je sors mes petits agneaux au printemps, le loup fait un massacre là-dedans. Il me mange 3 à 4 agneaux par semaine sans compter ceux que je ne retrouve jamais. »

Non ! Le loup n'est pas une espèce rare et menacée !

« La planète Terre compterait 350 000 loups en progression dans tous les continents. Les plus gros réservoirs de loups sont le Canada, la Russie, la Mongolie, l'Asie Centrale et l'Union Européenne, qui avec plus de 15 000 loups, a déjà une population plus importante que les États-Unis, Alaska compris ! Le loup est une espèce à la dynamique extrêmement vigoureuse, remarquablement adaptée à tous les environnements : toundra, forêt, steppe, désert, grandes plaines céréalières, montagnes, abords des grandes villes.

« En France, c'est une population de 250 à 300 loups avec une croissance de 20 % par an qui, après les Alpes, colonisent la Franche-Comté, la Lorraine, la Champagne, le sud du Massif Central et l'est des Pyrénées. Faut-il mettre en péril l'élevage des moutons, les paysages qu'ils entretiennent et le patrimoine culturel immémorial transmis par les bergers pour rajouter encore quelques centaines de loups sur nos territoires ? »

Sources : UICN – Kacsensky P., Chapron G., von Arx M., Huber D., Andrén H., Linnell J., 2013, *Status, management and distribution of large carnivores (bear, lynx, wolf & wolverine) in Europe*, LCIE, Commission Européenne – Landry J.M., 2006, *Le loup*, Ed. Delachaux et Niestlé, 240 p.

Ce sont les loups qui tuent les moutons, pas les chiens errants !

« Certains défenseurs du loup affirment depuis des années que ce n'est pas le loup, mais le chien errant qui attaque les brebis et les agneaux. Des chiffres extravagants circulent selon lesquels des centaines de milliers d'ovins seraient tués chaque année par des chiens.

« Mais ces affirmations ne reposent sur aucune étude scientifique. En réalité, rares sont les chiens livrés à eux-mêmes dans la nature en France, et leur durée de vie est très brève. Il peut se produire des attaques de chiens échappant au contrôle de leur maître, mais une publication récente montre qu'elles sont rares (en moyenne une tous les cinq ans sur un troupeau donné) et que les pertes sont minimales : en moyenne, moins d'un mouton sur 400 est tué, blessé ou porté disparu suite à une attaque de chien chaque année.

« Et surtout ces chiens divagants ne sont pas discrets, ils aboient, ils sont vus à l'attaque et rapidement mis hors d'état de nuire. Rien à voir avec l'incomparable furtivité du prédateur sauvage.

« Dès que les loups arrivent, les attaques se multiplient et le nombre de bêtes perdues augmente en flèche !

Oui, ce sont bien les loups qui tuent les moutons ! »

Sources : Brunshwig G., Brosse-Genevet E., Dumontier A. et Garde L., 2007, *Dégâts de chiens divagants et de prédateurs sauvages hors zone à loups : résultats d'enquêtes sur 7 territoires d'élevage. 14e Rencontres Recherches Ruminants, Paris, 3-4 décembre 2007, p. 165-168* – *Les données américaines et britanniques montrent également des niveaux de pertes dues aux chiens très faibles et comparables à la situation française : USDA, 2007, Sheep and Lamb Predator Death Loss in the United States 2004. USDA ; Taylor K., Anderson P., Taylor R., Longden K., Fisher P., 2005, Dogs, access and nature conservation, Report n° 649, English nature Research Project.*

Oui ! Les dégâts des loups sur l'élevage sont très importants !

« En France en 2012, 5779 brebis et agneaux, 264 chèvres, 49 veaux, 5 chevaux et 5 chiens ont été reconnus comme victimes des loups et indemnisés. Les pertes ont doublé en 3 ans. En 2013, le total provisoire atteint 6 147 animaux d'élevage. Ce sont les Alpes du Sud qui paient le plus lourd tribut : dans les Alpes-Maritimes et le Var, les pertes annuelles atteignent plus de 3 % des ovins présents en zone à loups ; et nombreux sont les éleveurs qui subissent des attaques répétées chaque année. Les attaques sont nombreuses également en Rhône-Alpes et touchent de plus en plus le Languedoc-Roussillon, la Franche Comté, la Lorraine et la Champagne. Encore faut-il préciser que toutes les victimes du loup ne sont pas retrouvées ou reconnues : au total, sur trois brebis tuées par le loup, seules deux sont retrouvées, attribuées au loup, et indemnisées par l'État. Mais ces pertes ne prennent pas en compte les brebis stressées qui font moins d'agneaux, les agneaux élevés en plein air qui perdent du poids, enfin les familles d'éleveurs qui sont à bout sous la pression constante des meutes sur leur troupeau. »

Sources : *Données DREAL et DRAAF Rhône-Alpes – CERPAM, 2007, Loup-Élevage. S'ouvrir à la complexité. Le point technique sur 4 années de recherche sur les systèmes d'élevage en montagnes méditerranéennes confrontés à la prédation. Actes du séminaire des 15-16 juin 2006 à Aix-en-Provence.*

Les éleveurs protègent leurs troupeaux, mais le loup s'adapte !

« Dans les Alpes, 90 % des troupeaux de moutons étaient gardés par des bergers avant l'arrivée du loup. Les autres faisaient l'objet de visites quotidiennes, ou bien pâturaient dans des parcs clôturés.

« Mais cette forte présence humaine s'est révélée très insuffisante avec la menace nouvelle des loups. En 2013, 1434 contrats de protection avaient été engagés par des éleveurs avec financement partiel par l'État et l'Europe : chiens de protection, regroupement nocturne des troupeaux, gardiennage renforcé. Les éleveurs doivent assumer 20 % des coûts engagés pour protéger les troupeaux, en plus des contraintes et du stress qu'ils subissent.

« Mais au fil du temps, les loups non menacés apprennent que l'approche du troupeau ne comporte aucun risque pour eux. Ils insistent, ils reviennent, ils épuisent le berger et les chiens, enfin ils attaquent en leur présence ! La surprotection des loups est une grave erreur, seul le maintien de la peur de l'homme aurait été susceptible d'écarter les loups des troupeaux protégés. Oui, les éleveurs protègent leurs troupeaux, mais le loup s'adapte ! »

Sources : *Données DRAAF Rhône-Alpes – CERPAM, OIER-SUAMME, Idele, Adem 26, DDT(M) 04-05-06-38-73, 2012, Protection des troupeaux contre la prédation, Ed. CERPAM et Cardère, 315 p.*

Oui ! Les chiens de protection deviennent un vrai problème !

« Les chiens de protection sont indispensables face aux loups. Même si leur efficacité est très partielle, ils n'en restent pas moins le premier rempart des troupeaux. Les éleveurs sont contraints de multiplier ces patous imposants dans les Alpes avec près de 2 000 chiens. Ces molosses s'interposent, avertissent et repoussent tout intrus sur les troupeaux. Cela se passe généralement bien avec des visiteurs. Mais la liberté des randonneurs est entravée, des incidents se produisent, la pression monte envers les bergers et les éleveurs dans les alpages comme dans les villages aux abords des pâturages. Certains maires en arrivent à interdire l'accès des pâturages aux troupeaux accompagnés de chiens de protection. Et lorsqu'une morsure se produit, cela peut finir au tribunal où l'éleveur se retrouve terriblement seul, aussi seul que face au loup. »

Non, cela ne se passe pas bien avec les loups dans les autres pays européens !

« Élevage oui. Loups non

« Partout où le loup recolonise de nouveaux territoires, il déstabilise l'élevage des moutons et se heurte à l'opposition des éleveurs, en Suisse comme dans le Piémont italien, en Scandinavie comme dans les montagnes cantabriques espagnoles où il s'en prend aussi aux chevaux. Partout ou presque, des mesures énergiques de chasse aux loups ont été mises en oeuvre pour protéger les troupeaux : ainsi chaque année, 200 loups sont légalement tués en Espagne, 150 à 200 en Serbie, 150 en Slovaquie, plusieurs centaines aux États-Unis. En Suisse comme en Norvège, en Finlande ou encore en Suède, dès l'arrivée du prédateur, les autorités ont décidé très vite l'abattage de nombreux loups. Pourquoi la France, seule avec l'Italie, s'enferme-t-elle dans le pari impossible d'un loup gentil qui comprendrait tout seul qu'il ne doit pas tuer les agneaux ? »

Sources : *Kacsensky P., Chapron G., von Arx M., Huber D., Andrén H., Linnell J., 2013, Status, management and distribution of large carnivores (bear, lynx, wolf & wolverine) in Europe, LCIE, Commission Européenne – Idaho department of Fish & Game, 2012, Idaho Wolf Monitoring Progress Report, mars 2012 ; US Fish & Wildlife Service, National Park Service & USDA Wildlife Services, 2011, Wyoming wolf recovery 2011 annual report.*

L'élevage de montagne résiste bien si on ne lui impose pas le loup !

« Il est vrai que la filière ovine a connu des difficultés depuis 30 ans en raison de la pression de la mondialisation. Mais en montagne, l'élevage est bien souvent la seule activité agricole possible, et une des dernières activités économiques praticables. Les éleveurs, très attachés à leurs terroirs sur lesquels ils produisent agneaux et fromages de qualité, ont donc résisté malgré les difficultés et les effectifs de brebis se sont maintenus dans ces zones. Aujourd'hui, la situation évolue favorablement et les éleveurs peuvent redresser la tête. En effet le marché mondial est mieux orienté, avec une baisse de production chez nos concurrents (Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni) et une consommation mondiale de viande ovine qui s'accroît. Les débouchés s'améliorent pour les agneaux français et le prix déjà élevé depuis 3 ans devrait continuer à s'orienter favorablement. Même si le revenu ovin reste modeste, la profession travaille à la mise en place d'un programme de « Reconquête ovine » pour redynamiser la production et installer de nouveaux éleveurs. »

Sources : www.reconquete-ovine.fr/spip.php

L'élevage en plein air est nécessaire pour les paysages et la biodiversité !

« Depuis des millénaires, l'élevage est une activité paysanne fortement ancrée dans les terroirs, qui façonne les paysages ruraux français et européens. Malheureusement, l'élevage, avec les paysages et la biodiversité qu'il entretient, sont aujourd'hui menacés par la prédation du loup. La fauche et le pâturage entretiennent des paysages remarquables, dont certains sont reconnus par l'UNESCO au Patrimoine mondial de l'Humanité, comme dans les Causses et les Cévennes. Les écosystèmes entretenus par les troupeaux, ovins, bovins, caprins, constituent la majeure partie des espaces protégés du territoire français : parcs nationaux, parcs naturels régionaux, habitats prioritaires de Natura 2000. La biodiversité des prairies, des parcours et des alpages ne peut être préservée que

par le maintien de l'élevage de plein air. C'est parce que les moutons vont chercher leur nourriture au pâturage tout au long de l'année qu'ils sont terriblement exposés à la voracité des loups ! »

Sources : *Blondel J., 2006, The 'Design' of Mediterranean Landscapes: A Millennial Story of Humans and Ecological Systems during the Historic Period, Human Ecology (2006) 34:713-729.*

Le loup coûte cher... au détriment des priorités de la biodiversité !

« L'année dernière (2013), le coût du loup s'élevait à près de 15 millions d'Euros, comprenant indemnisation des pertes, protection des troupeaux, et salaires des nombreux agents de l'État affectés au dossier, sans compter les coûts supplémentaires supportés par les éleveurs.

« Pour une population de 250 à 300 adultes recensée dans notre pays, chaque loup coûte ainsi entre 50 000 et 60 000 € par an.

« Si l'espèce devait coloniser pleinement le Massif Central, l'Est de la France et les Pyrénées, où les premiers individus ont été repérés, ce montant annuel devrait être multiplié par dix ou vingt. Alors même que ces sommes considérables ne parviennent plus à contenir les attaques de loups. C'est autant d'argent qui n'est pas affecté à la préservation des espèces de faune et de flore rares et menacées ! »

Le loup pourrait s'en prendre de nouveau à l'homme.

« Autrefois, les loups tuaient occasionnellement des êtres humains. Ces cas peu fréquents semblent avoir été dus à des individus au comportement « déviant », mais ils pouvaient aussi dégénérer localement en crises graves. Les derniers cas connus en Europe concernent des enfants en Espagne dans les années 1960 et 1970. Aux États-Unis, des attaques de loups sur des êtres humains, parfois mortelles, sont observées depuis quelques années. Pour les scientifiques américains, ces épisodes, impensables jusque-là, sont dus à une protection excessive des loups qui perdent leur crainte de l'homme. Verra-t-on à nouveau des cas d'attaques de loups sur l'homme en Europe ? Certes, les conditions sont très différentes de celles des époques historiques, très différentes aussi de celles des grandes étendues sauvages d'Amérique du Nord. Mais une protection excessive d'un loup idéalisé peut conduire à des accidents imprévus... »

Sources : *Moriceau J.M., 2007, Histoire du méchant loup. 3000 attaques sur l'homme en France, xve-xxe siècle. Ed. Fayard, 623 p. – Delibes M., 1990, Statut et conservation du loup (Canis lupus) dans les États membres du Conseil de l'Europe. Conseil de l'Europe, Strasbourg – McNay M.-E., W. Mooney P.-W., 2005, Attempted predation of a child by a Gray Wolf, Canis lupus, near Icy Bay, Alaska, Canadian Field-Naturalist 119(2) : 197-201.*



Des associations de protection du loup tentent de nier les affirmations des professionnels de l'élevage ovin.

Un exemple de réponse : « Les chiens de protection des troupeaux, les Montagnes des Pyrénées, aussi appelés "patous", peuvent effectivement s'avérer agressifs quand ils n'ont pas reçu la bonne éducation et le bon suivi technique, indique Farid Benhammou. Dès qu'ils sont chiots, on doit les placer au milieu des brebis et agneaux, corriger leur comportement, et leur indiquer quelles sont les menaces pour les troupeaux, poursuit-il. C'est un moyen de protection efficace, mais qui n'est pas la panacée. » Les éleveurs avaient-ils attendu ces bons conseils ? Certes non ! Les patous, de quelque race qu'ils soient, et en général des Montagnes-Pyrénées, mis chiots au milieu du troupeau, sont tout à fait familiers avec les visiteurs qui ne s'approchent pas trop de « leurs congénères brebis et agneaux », ainsi qu'en présence de l'éleveur. Mais c'est le randonneur qui maladroitement s'approche des brebis, et surtout les enfants des randonneurs attirés par les gentils petits agneaux, qui risquent d'être attaqués par les patous qui, en l'occurrence, font bien leur travail de gardien. Ce ne sont certes ni l'éleveur ni le patou, qui ont besoin « des leçons des protecteurs du loup » !

Un autre exemple : S'il n'y a plus de moutons en alpage, ce sont 300 à 400 espèces végétales et animales qui disparaîtront en une dizaine d'années, estime le Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes Méditerranée (Cerpam). L'entretien des alpages par les éleveurs préserve le paysage de l'envahissement par les broussailles, prévient les feux de forêt, limite le danger des éboulements. A cela Jean-François Darmstaedter, secrétaire général de Ferus, association de protection des loups, répond « En s'attaquant d'abord aux animaux malades ou plus faibles, le loup contribue à la bonne santé d'une espèce et peut éviter des épidémies. Il aide par ailleurs à réguler les surplus de jeunes sangliers ou cervidés, qui peuvent menacer les forêts »... Oh oui ! Sauf que, du point de vue du loup, il y a un gibier plus faible que les sangliers ou cervidés malades, il y a les brebis ! Encloses dans les parcs et malhabiles à fuir ou se défendre, dodues car bien entretenues par les éleveurs, elles sont bien plus appétissantes que la faune sauvage ! Et on ne parle pas des agneaux... tendres à croquer !

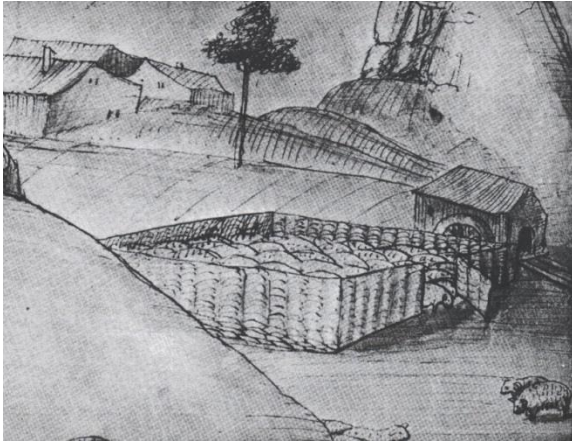
Encore un exemple : des éthologues et historiens affirment que le loup n'attaque pas l'homme. « Les loups ne s'approchent pas des villages et sont invisibles la plupart du temps, explique Geneviève Carbone. Il y a eu quelques attaques sur l'homme, mais elles sont extrêmement faibles et surviennent dans des situations très précises, comme en Inde, où des jeunes enfants avaient été touchés quand ils étaient seuls et surtout très faibles. »

On est rassuré : tout va donc bien si seuls sont attaqués les jeunes enfants en Inde... Je me demande si Madame Carbone exposerait ses enfants à ce risque « faible mais inévitable » ?

Statistique abstraite, sans doute ?

Les animaux sauvages, comme les chiens domestiques d'ailleurs, comprennent vite s'ils y a risque ou pas à attaquer un humain, âgé ou enfant, faible ou inattentif. Dès lors ils ne s'en privent pas. Ils font juste « leur métier ».

Nota. Dans les îles britanniques on enregistre des attaques par des renards qui pénètrent au sein des villes. Aux USA des attaques de coyotes ont lieu sur des animaux domestiques et des humains. Ces attaques sont en général filmées de nuit par des caméras de surveillance.



Au fond, si on en croit les défenseurs du loup, celui-ci est légitime dans la nature et si les bergers veulent y mettre leurs brebis aussi à pacager, « ils n'ont qu'à les garder » !

Quelle merveille que ce monde-là, fait d'idées abstraites et d'opinions uniques.

Il est vrai que du Moyen Âge au XIXe s, les bergers gardaient leurs troupeaux. Réunis à plusieurs, ils mettaient leurs bêtes dans des parcs, dormaient dans des *tueilles*, jouaient du pipeau et tout allait bien.



C'est oublier qu'au début du XXe s encore, un berger avait 30 à 100 bêtes. Pour leur subsistance quelques hectares suffisaient, non loin de la ferme. Les campagnes fourmillaient de travailleurs. On n'était pas riche, mais les Paysans ne croulaient pas sous les réglementations et les charges professionnelles.

De nos jours un éleveur comme ceux de nos montagnes ne peut plus « disposer » de deux ou trois bergers. Il a 400 bêtes sur plusieurs prés. Et surtout, en parallèle avec ses brebis, pour boucler le budget de l'exploitation, il

doit produire du foin et des céréales, élever quelques vaches laitières ou allaitantes. Quand il a fini sa journée, il a encore la paperasse et la comptabilité. Les trente-cinq heures, il connaît pas !
Peut-être qu'en période faste le retour du loup serait admis. Une sorte d'attraction pour le visiteur touriste randonneur.
On en est loin et l'éleveur clame son désespoir comme il peut.
L'affectif trouble beaucoup trop la situation. Qui n'aime pas le loup, sa beauté, symbole de liberté, le charmant tableau de la louve avec ses petits ? Mais aussi qui n'aime pas l'agneau et la brebis ?



Pour les Amis d'Allègre
et l'association de La Neira
Gilbert Duflos.
2015